



Décembre 2006



## L'évolution du pouvoir d'achat des ménages : mesure et perception

*La mesure du pouvoir d'achat des ménages fait régulièrement l'objet de controverses. En effet, en fonction de la définition retenue du pouvoir d'achat et de la méthode utilisée pour son calcul, les chiffres peuvent varier significativement. Le décalage persistant entre l'indicateur de confiance des ménages et la mesure du pouvoir d'achat par l'INSEE illustre cette discordance.*

### I. LA MESURE DU POUVOIR D'ACHAT DES MÉNAGES PAR L'INSEE

La mesure de l'évolution du pouvoir d'achat des ménages vise à apprécier la variation réelle du revenu dont ils disposent d'une période à l'autre pour consommer ou épargner. Elle dépend donc de l'évolution de deux variables : le revenu disponible brut et l'inflation.

#### 1. Le revenu disponible brut des ménages

La comptabilité nationale définit le revenu disponible brut des ménages (RDB) comme la **somme des revenus dits primaires** (revenus d'activité et revenus du patrimoine), **des transferts sociaux en espèces** (essentiellement les remboursements de sécurité sociale) **et d'autres prestations sociales reçues** (les pensions de retraite, les indemnités de chômage et les prestations d'assurance sociale des régimes privés) **nets des impôts directs et des cotisations sociales versées**.

La définition de ce revenu disponible brut repose sur des conventions internationales. Cependant, **trois problèmes conduisent à s'interroger sur la pertinence** du revenu disponible comme indicateur des ressources dont les ménages disposent pour financer, à leur discrétion, leur consommation ou leur épargne. Ils concernent :

- **la disponibilité des ressources** : certaines ressources prises en compte, comme les « loyers fictifs » par exemple, sont intégrées « comptablement » dans le RDB alors qu'elles ne sont pas réellement disponibles (les loyers fictifs sont comptés en ressources des propriétaires-occupants comme s'ils se louaient leur logement à eux-mêmes) ;

- **l'exhaustivité des ressources** : le RDB ne retrace pas l'ensemble des ressources des ménages : l'accès « gratuit » aux services publics (éducation par exemple) et les prestations sociales en nature ne sont pas comptés. Pour corriger cette lacune, **un revenu disponible ajusté des ménages** est calculé, mais rarement commenté. Il comprend le revenu disponible augmenté des transferts sociaux en nature et des services collectifs individualisables (éducation). Le revenu disponible ajusté assure une meilleure pertinence des comparaisons dans le temps et entre pays, le degré de socialisation des biens et services concernés pouvant varier d'un pays à l'autre ou de date à date. L'écart entre les deux concepts de revenu est important avec, pour la France, en 2005, un RDB *stricto sensu* de 1.120 milliards d'euros contre 1.407 milliards pour leur revenu disponible brut ajusté ;

- **la frontière entre opérations non financières et opérations financières** : seules les opérations non financières sont retracées dans le RDB, ce qui peut aboutir à des situations contestables.

Ainsi, **le fait que seuls les intérêts acquittés par les ménages soient déduits de leur revenu disponible, mais non les remboursements en capital de leurs dettes** (considérés comme des opérations financières) **peut altérer la pertinence du revenu disponible des ménages pour appréhender l'évolution de leurs capacités financières réelles, d'autant que des loyers fictifs sont comptés en ressources des propriétaires occupants.**

#### Sommaire :

- La mesure du pouvoir d'achat des ménages par l'INSEE
- L'évolution du pouvoir d'achat des ménages entre 1998 et 2006
- Pouvoir d'achat mesuré et pouvoir d'achat perçu par les consommateurs

Dans ces conditions, une simple évolution de la répartition des charges d'emprunt entre remboursements en capital et charges d'intérêt affecte le revenu disponible des ménages quand bien même les charges d'emprunt totales seraient identiques.

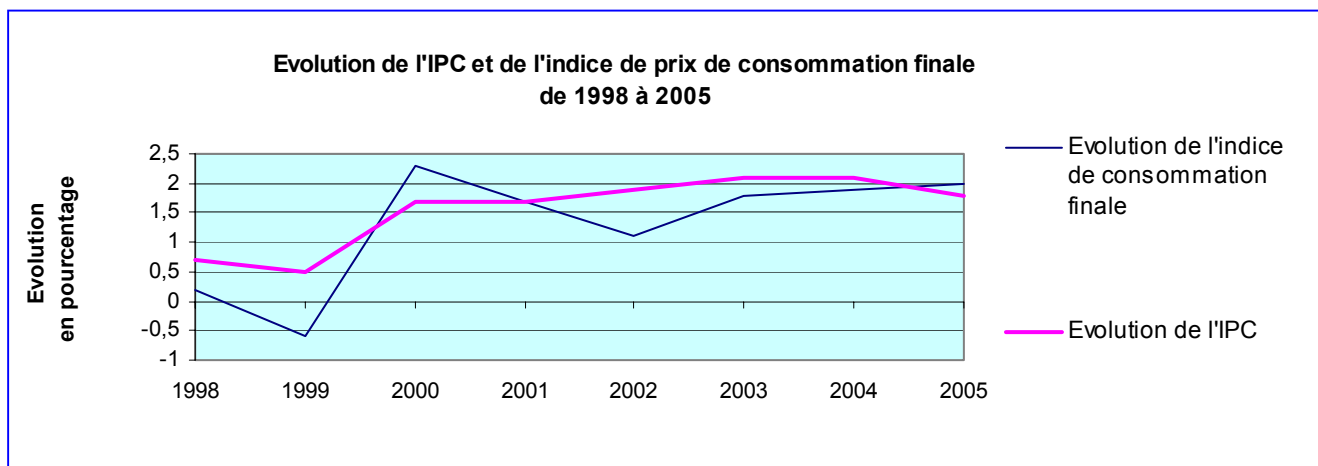
La déformation de la structure des charges d'emprunt (baisse des charges d'intérêts, hausse des remboursements en capital) entre 1995 et 2004 s'est soldée par une amélioration du RDB de 1,4 point au cours de la période par rapport à une situation où cette structure aurait été constante, soit un gain annuel de pouvoir d'achat de 0,15 point. Ce chiffre n'est pas négligeable puisqu'au cours de la période 1995-2004, le pouvoir d'achat du revenu des ménages a augmenté en moyenne de 2,4 % par an. Autrement dit, sans cette convention méthodologique, le pouvoir d'achat du RDB aurait crû non pas de 2,4 % l'an, mais de 2,25 %.

## 2. L'indice des prix à la consommation et l'indice de consommation finale

L'indice des prix à la consommation (IPC) permet d'estimer, entre deux périodes données, la variation du niveau général des prix des biens et des services consommés par les ménages sur le territoire français. Il mesure l'évolution des prix d'un panier de biens et services pondérés en fonction de leurs poids respectifs dans la consommation des ménages. L'IPC couvre la plupart des biens et services consommés (95,2 % en 2005).

Outre l'indice des prix à la consommation, l'INSEE mesure également l'**indice des prix de la consommation finale des ménages**. Il se distingue de l'IPC en tenant compte de l'autoconsommation, des avantages en nature et des loyers fictifs. **C'est l'indice de consommation finale qui sert de déflateur** pour calculer l'évolution réelle du revenu disponible brut des ménages (c'est-à-dire hors inflation).

Comme indique le tableau suivant, selon les années, les différences d'évolution de l'IPC et de l'indice des prix de la consommation finale peuvent être assez significatives.



## II. L'ÉVOLUTION DU POUVOIR D'ACHAT DES MÉNAGES ENTRE 1998 ET 2006

Deux phases se succèdent dans l'évolution du pouvoir d'achat des ménages entre 1998 et 2006 : entre 1998 et 2002, le pouvoir d'achat augmente fortement et régulièrement (+ 3,4 % en moyenne par an) ; par la suite, son évolution est plus heurtée.

Au total, la période illustre la **diversité des variables qui jouent sur le pouvoir d'achat** : la **croissance** qui crée du revenu distribuable et de l'emploi ; le **rythme de l'inflation** qui peut réduire des gains de pouvoir d'achat initiaux quand ils s'accompagnent d'un dérapage de coûts salariaux unitaires ; l'**intervention publique** à travers les transferts entre les ménages et les administrations publiques<sup>1</sup>.

1) Sur ce point, il est possible de se référer à l'évolution de la contribution des transferts publics au revenu disponible brut des ménages pour évaluer si l'orientation des interventions publiques est plus ou moins favorable aux ménages. Cette référence appelle des précautions de méthode. En effet, une partie des transferts publics qui bénéficient économiquement aux ménages ne sont pas retracés directement, sur le plan comptable, comme des ressources du compte des ménages. Pour la période sous revue, les exonérations de cotisations sociales aux alentours du SMIC (environ 20 milliards d'euros en 2007) ne sont pas considérées, en Comptabilité nationale, comme des transferts vers les ménages alors que du point de vue économique, c'est bien à ceux-ci qu'elles ont profité par leurs effets sur les salaires d'activité.

## 1. Les caractéristiques de la période 1998/2002

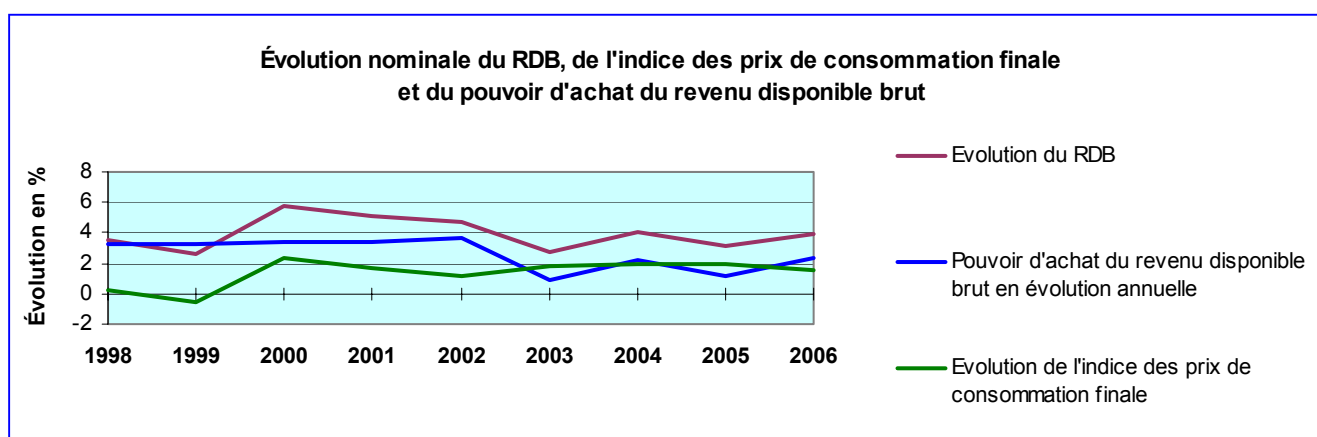
- Des contributions contrastées de l'évolution du revenu disponible brut et de l'indice de consommation finale au pouvoir d'achat

La croissance régulière du pouvoir d'achat des ménages recouvre une **évolution contrastée du revenu disponible brut nominal et de l'inflation**.

Ainsi, entre 1998 et 1999, l'augmentation du pouvoir d'achat a été analogue (+ 3,3 % en 1998, + 3,2 % en 1999). Pourtant, la croissance du revenu disponible brut nominal a sensiblement ralenti (+ 2,6 % en 1999 contre + 3,5 % en 1998), mais elle a été compensée par l'importante diminution des prix observée en 1999 (- 0,6 %).

En 2000, le revenu disponible brut nominal des ménages a connu une **hausse importante** (+ 5,7 %), mais qui a été **atténuée** par une **plus forte inflation** (+ 2,3 %).

Quant aux **années 2001 et 2002**, elles se caractérisent par un ralentissement progressif de la croissance nominale du revenu disponible brut (+ 5,1 % en 2001 et + 4,7 % en 2002), mais aussi de l'inflation (+ 1,7 % en 2001 et + 1,1 % en 2002).



- Une évolution du pouvoir d'achat qui n'est pas toujours strictement parallèle à celle de la croissance économique

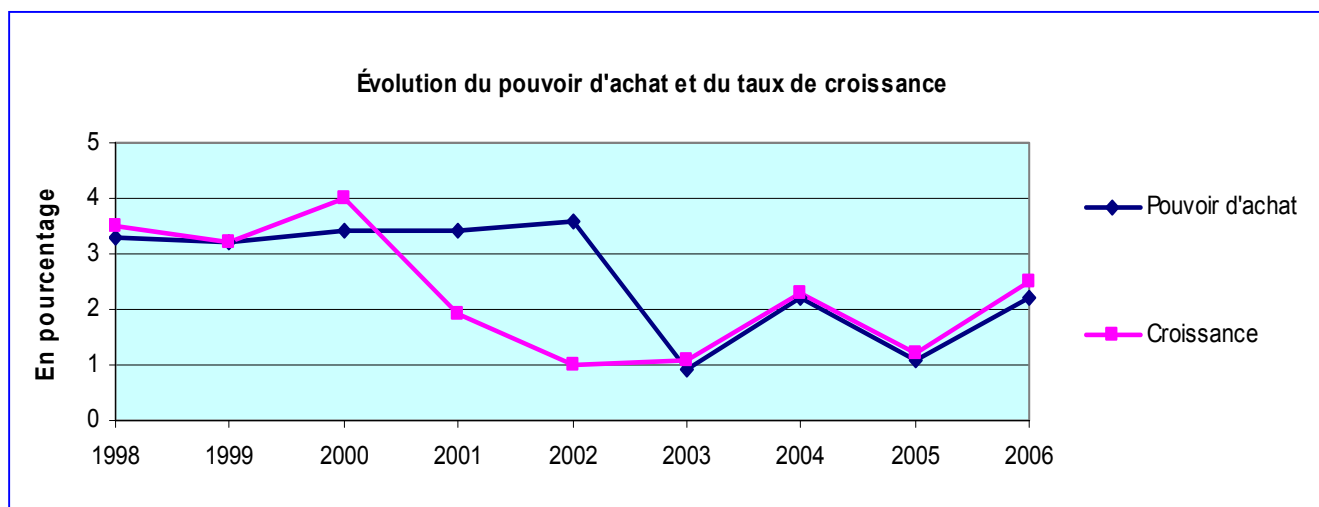
Entre 1998 et 2000, les courbes de la croissance économique et de l'évolution du pouvoir d'achat des ménages sont parallèles. La forte croissance économique de la France sur cette période (+ 3,6 % en moyenne) s'est accompagnée d'importantes créations d'emplois (+ 193.000 en 1998, + 589.000 en 1999, + 498.000 en 2000). Les revenus d'activités des ménages ont fortement progressé grâce à l'augmentation des effectifs et à la hausse du salaire par tête.

Lorsqu'à partir de 2001 le taux de croissance de l'économie française ralentit fortement (il passe de + 4 % en 2000 à + 1,9 % en 2001 et + 1,0 % en 2002), le pouvoir d'achat des ménages continue cependant d'augmenter (+ 3,4 % en 2001 et + 3,6 % en 2002) malgré le ralentissement du nombre des créations d'emplois (+ 183.000 en 2001 et + 70.000 en 2002).

En 2001, les ménages bénéficient de la progression des salaires par tête et de l'augmentation des transferts nets en leur faveur (+ 3,8 %) : mise en place du plan triennal de baisse des impôts, instauration de la prime pour l'emploi, augmentation des prestations sociales perçues sous l'effet de la revalorisation des pensions de retraite et d'une meilleure indemnisation du chômage.

En 2002, les revenus d'activité ont moins augmenté que l'année précédente (+ 3,8 %) en raison de l'atonie du marché du travail et de la moindre augmentation du salaire moyen par tête. Les revenus financiers nets ont également moins progressé (+ 1,9 %). Mais le dynamisme des transferts sociaux a compensé cette inflexion. Du côté des prélèvements, la baisse de l'IRPP (- 9 %) et la reconduction de la prime pour l'emploi ont joué en faveur du revenu des ménages.

Du côté des dépenses, les prestations sociales en espèces perçues par les ménages ont, elles, augmenté de 5,5 %. Au total, pour l'année 2002, les transferts sociaux ont contribué pour près de 30 % à la croissance du pouvoir d'achat.



## 2. La période 2003/2006 : une évolution heurtée du pouvoir d'achat

Le **net ralentissement de la croissance du pouvoir d'achat** des ménages en 2003 s'explique à la fois par une **moindre croissance nominale du revenu disponible brut** et par une **accélération de l'inflation**.

### • Une croissance du pouvoir d'achat ralentie en 2003 et 2005

En **2003**, le taux de croissance de l'économie s'est élevé à 1,1 %. L'emploi a stagné, ce qui a pesé sur l'évolution de la masse salariale. Les revenus de la propriété ont poursuivi leur repli alors que l'ensemble des impôts payés par les ménages a progressé de 3,3 %. Pour autant, la contribution des transferts nets avec les administrations publiques continue, même si c'est plus faiblement, d'être positive (30 % du pouvoir d'achat des ménages). Finalement, le pouvoir d'achat des ménages n'a progressé que de 0,9 %.

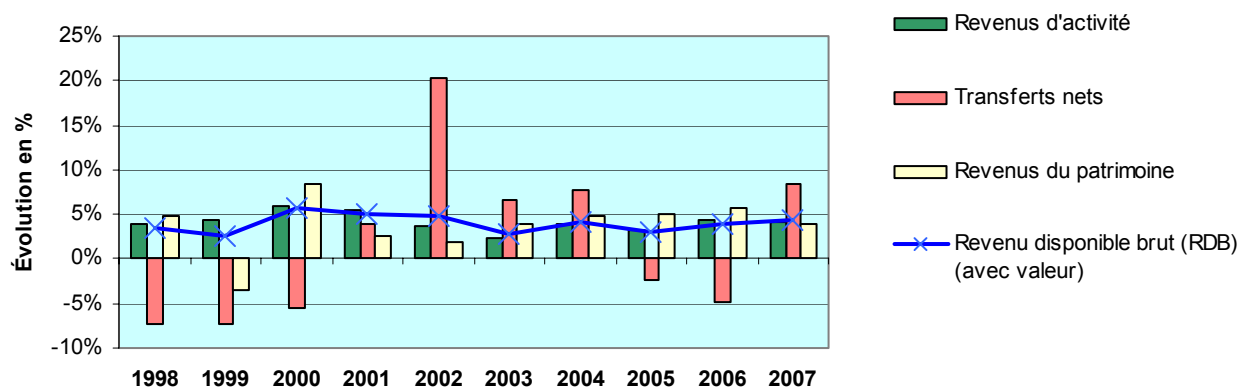
En **2005**, la croissance économique est du même ordre (+ 1,2 %) qu'en 2003. Les revenus d'activité ralentissent par rapport à 2004 (+ 3,3 % contre + 3,8 %), mais moins qu'en 2003. Ce tassement du revenu disponible brut des ménages est accentué par la dégradation du bilan des transferts entre ménages et administrations publiques (qui contribuent pour - 0,2 point à la croissance du pouvoir d'achat des ménages). Le pouvoir d'achat des ménages augmente de 1,1 %.

### • Une accélération du pouvoir d'achat en 2004 et 2006

En **2004**, la **croissance économique** est de 2,3 %. Le revenu disponible brut des ménages (+ 2,2 %) a bénéficié d'une **augmentation des revenus d'activités** (en particulier, de la forte revalorisation du Smic : + 5,8 %), d'un gonflement des dividendes versés aux ménages actionnaires (+ 3,5 %), du dynamisme des revenus tirés de la location de logements (+ 5,6 %) et d'une accentuation de la baisse du barème de l'impôt sur le revenu (- 3 %). Les ménages continuent ainsi de bénéficier de transferts nets en provenance des administrations publiques.

En **2006**, le taux de **croissance** atteindrait environ 2 %. L'accélération du revenu disponible des ménages (+ 2,2 %) s'appuierait essentiellement sur le renforcement de la dynamique des salaires (+ 3,5 %) et, dans une moindre mesure, sur l'augmentation des dividendes et le net redressement des revenus d'activité des entrepreneurs individuels (+ 6 %).

### Taux de croissance des composantes du revenu disponible brut (RDB) de 1998 à 2007



## III. POUVOIR D'ACHAT MESURÉ ET POUVOIR D'ACHAT PERÇU PAR LES CONSOMMATEURS

Un décalage entre l'évolution du pouvoir d'achat des Français et celle perçue par les consommateurs semble avéré. Il peut concerner les deux composantes du pouvoir d'achat : l'évolution de l'inflation et celle du revenu des ménages.

### 1. Le décalage entre l'inflation mesurée et l'inflation perçue

#### • Un décalage particulièrement fort en 2002 et à la fin de 2004

L'INSEE réalise une enquête mensuelle de conjoncture auprès des ménages qui mesure leur sentiment par rapport à l'inflation (passée et perspectives d'évolution).

Au début de l'année 2002, l'inflation perçue par les ménages a fortement bondi après le passage à l'euro. Elle s'est ensuite stabilisée, avant de remonter à partir de septembre 2004, au moment de la hausse des prix du carburant. Depuis 2005, l'inflation perçue est relativement stable.

#### • Les raisons avancées pour expliquer ce décalage

- **l'augmentation des prix de produits spécifiques particulièrement visibles** : les ménages se focaliseraient sur l'évolution des prix de quelques produits spécifiques (produits alimentaires, tabac, énergie, loyer et charges, certains services comme l'éducation, les loisirs, les soins aux ménages) pour se forger une opinion sur l'évolution générale des prix. En revanche, aucun bien manufacturé ne serait pris en compte dans la perception des ménages, alors que ces produits représentent 30 % de l'indice des prix de l'INSEE.

Or, depuis trois ans, l'énergie et les services (surtout les réparations de véhicule et les services domestiques) ont vu leur prix fortement augmenter. Entre avril 2005 et avril 2006, les prix des combustibles liquides ont ainsi cru de 19,8 % (après une croissance de 35,2 % entre avril 2004 et avril 2005) et celui des gaz liquéfiés de 12,1 %. Sur cette période, le prix de l'enlèvement des ordures ménagères a augmenté de 6,7 % et celui des loyers de 3,4 %.

- **le poids des dépenses contraintes** : la vision de l'inflation par les ménages serait guidée par le fait que les produits qui attirent leur attention sont souvent considérés comme des dépenses « contraintes ». Le Conseil national de l'information statistique parle de « dépenses à engagement contractuel », sommes dépensées en début de mois, avant tout arbitrage en matière de dépenses courantes. Il s'agit essentiellement des dépenses consacrées au logement (loyers et diverses charges liées au logement), les services de téléphonie ainsi que les diverses assurances et les services financiers.

Selon l'INSEE, les dépenses contraintes représentent entre 31 % et 37 % des dépenses de consommation finale des ménages. Leur part est en légère hausse depuis 2002. Leur croissance est encore plus soutenue une fois intégrés les remboursements d'emprunts immobiliers, qui ne sont pas comptabilisés comme des dépenses de consommation, dont le poids s'est accru en raison de la hausse de l'endettement des ménages. Les dépenses contraintes représentent alors près de la moitié des dépenses de consommation des ménages.

- **les différences de structures de consommation selon les ménages** : l'indice des prix à la consommation reflète un panier de biens et services représentatif de la structure de consommation de l'ensemble des ménages, alors même que la structure de consommation peut varier sensiblement d'un ménage à l'autre.

L'INSEE calcule donc un indice des prix par décile de niveau de vie mesuré à partir des structures de consommation des individus du décile. De fait, il apparaît que pour les 10 % d'individus disposant du niveau de vie le plus faible, l'indice des prix a augmenté de 10,9 % entre 1996 et 2003, alors que pour les deux derniers déciles, la progression est de 9,5 %. Sur la période, la structure de consommation des ménages modestes a été plus exposée à la hausse des prix que celle des hauts revenus, essentiellement en raison de la plus forte pondération du tabac et du carburant dans les dépenses du premier décile de revenus.

- **l'effet « qualité »** : il faut relever les difficultés liées à la mesure de l'effet « qualité ». Le problème est de séparer dans l'évolution du prix ce qui ressort d'une variation de prix « pure » de ce qui est lié à une évolution de la qualité du produit. L'INSEE corrige donc le rapport de prix entre l'ancien et le nouveau produit de l'éventuelle variation de qualité. Cette correction aboutit souvent à ce que l'indice d'un produit (par exemple les micro-ordinateurs) baisse régulièrement alors que les prix du marché se maintiennent ou augmentent. En 2003, l'INSEE avait estimé que la prise en compte de l'effet qualité revenait à diminuer l'IPC de 0,3 %.

- **une pondération restrictive du coût du logement** : la pondération des loyers dans le panier suivi par l'INSEE est de l'ordre de 6 %, ce qui est cohérent avec la proportion des ménages locataires. Mais cette convention conduit sans doute à ne pas appréhender complètement les variations de prix de la dépense de logement des ménages.

## 2. Le décalage entre l'évolution du revenu des ménages et la perception de leur situation financière

En 2005, le pouvoir d'achat des ménages a ralenti, progressant de 1,1 % contre 2,2 % en 2004. Pour autant, il n'a pas reculé. Or, les enquêtes de conjoncture réalisées auprès des ménages en 2005 montrent que ces derniers ont eu le sentiment que leur situation financière avait tendance à se dégrader. La situation s'est cependant renversée depuis quelques mois et le sentiment que le niveau de vie s'améliore domine, confirmant ainsi les statistiques (le pouvoir d'achat des ménages devrait augmenter de 2,2 % en 2006 contre 1,1 % en 2005).

• **Les évolutions démographiques expliquent, en partie, le décalage entre l'évolution mesurée du revenu des ménages et celle perçue par chaque ménage.** En effet, une même croissance de la richesse produite ne renvoie pas à la même réalité sociale selon que la population s'accroît ou diminue. Or, depuis les années 90, la population s'accroît (+ 0,6 % par an) et le nombre de ménages augmente du fait du vieillissement et de la décohabitation (+ 0,9 % par an). En conséquence, **le pouvoir d'achat par ménage augmente moins vite que le pouvoir d'achat individuel et *a fortiori* que le revenu disponible brut des ménages.**

Ainsi, alors que le revenu disponible brut des ménages progressait de 1,1 % en 2005, le pouvoir d'achat par ménage n'était en hausse que de 0,2 %. De même, en 2006, le pouvoir d'achat des ménages augmenterait de 2,2 %, mais le pouvoir d'achat par ménage ne progresserait que de 1,3 %.

• Par ailleurs, le dernier rapport du CERC rappelle qu'il n'y a pas de contradiction entre le fait de mesurer une évolution positive du pouvoir d'achat en moyenne des ménages et le fait qu'une proportion importante de personnes déclarent une dégradation de leur situation financière ou de leur revenu. En effet, de nombreuses personnes voient leur revenu évoluer fortement d'une année sur l'autre. Ainsi, chaque année, 40 % des salariés constatent une baisse de leur salaire, principalement en raison de la variation de



leur durée d'emploi ou de leur durée de travail. Par ailleurs, une génération part en retraite chaque année et la plupart de ces nouveaux retraités connaissent une diminution de leur revenu. De même, l'arrivée d'un enfant fait, en général, baisser le revenu par tête ou le revenu équivalent du ménage, malgré les allocations ou les réductions d'impôt.

### 3. L'apparition de nouveaux indices de pouvoir d'achat

- **L'indice BIPE-LECLERC et l'indice de l'Institut national de la consommation (INC)**

**L'approche du BIPE est microéconomique.** Elle consiste en effet à mesurer le pouvoir d'achat du revenu du consommateur et non celui des ménages.

Le BIPE raisonne en « pouvoir d'achat libéré », c'est-à-dire après paiement par les ménages d'un certain nombre de dépenses présentées comme « contraintes ». Sont donc déduites du revenu brut les dépenses liées au loyer et aux charges, aux assurances incompressibles à court terme, aux transports collectifs et aux remboursements de crédits de consommation et d'habitation. C'est l'**indicateur du pouvoir d'achat libéré** des ménages. Ensuite, le BIPE calcule un **indicateur du pouvoir d'achat effectif** du consommateur qui tient compte de l'augmentation du nombre de consommateurs (+ 0,9 %).

**Sur la base de ce calcul, le BIPE conclut à une dégradation du pouvoir d'achat effectif du consommateur en 2005** : celui-ci aurait diminué de 0,7 % alors que l'INSEE affiche une progression du pouvoir d'achat du revenu des ménages de 1,1 %. Pour 2006, le BIPE prévoit une augmentation du pouvoir d'achat de 0,5 %, alors que l'INSEE envisage un accroissement de 2,2 % du pouvoir d'achat global des ménages.

**L'Institut national de la consommation (INC) a également développé un indice du pouvoir d'achat qui déduit du revenu disponible brut les dépenses contraintes.** Il estime ainsi que le revenu mensuel des ménages a augmenté en moyenne de 68 euros entre juin 2005 et juin 2006 (passant de 2.420 à 2.488 euros), mais que plus des 2/3 ont été absorbés par la hausse des carburants, du gaz, des loyers, des réparations de véhicule et des produits alimentaires. En se basant sur un indice des prix à la consommation dont la part du poste des loyers est accrue (20 % pour l'INC contre 6 % pour l'INSEE), l'INC conclut que le pouvoir d'achat des ménages n'a augmenté que de 0,9 % sur cette période.

- **Des indices dont l'intérêt principal est de révéler les limites des indices actuels**

Les indices développés par le BIPE et l'Institut national de la consommation ne sont pas exempts de critiques. La plus sérieuse porte sur la justification d'isoler des dépenses contraintes dont la définition est, par ailleurs, délicate. Ainsi, dans le panier retenu par le BIPE, les carburants ne figurent pas alors que sont présents les remboursements de crédits à la consommation et à l'habitation.

**Pour autant, le développement de ces nouveaux indices a l'avantage de montrer les limites des indices officiels utilisés pour communiquer sur le pouvoir d'achat des ménages.** Ainsi, la seule considération du pouvoir d'achat de l'ensemble des ménages ne tient pas compte de l'évolution démographique, surestimant *de facto* le revenu disponible brut par ménage. L'INSEE publie également un indice de pouvoir d'achat par ménage qui se rapproche davantage de la situation vécue par chaque Français. Toutefois, cet indice reste peu connu et rarement utilisé.

**Par ailleurs, l'INSEE calcule deux indicateurs microéconomiques : le revenu disponible moyen et le niveau de vie par individu.**

**Le revenu disponible par ménage** est établi à travers l'enquête « Revenus fiscaux ». Sont prises en compte toutes les ressources des différentes personnes composant le ménage : revenus d'activité, de remplacement, du patrimoine ainsi que les prestations reçues. De ce total sont ensuite déduits les impôts directs payés par le ménage et les prélèvements sociaux.

Pour obtenir **le niveau de vie par individu**, on rapporte, pour chaque ménage, son revenu disponible au nombre d'unités de consommation (UC) en tenant compte des économies d'échelle que procure la vie en commun : un ménage constitué de deux adultes compte, avec les conventions actuelles, pour 1,5 UC, une personne de plus de 14 ans 0,5 UC et un enfant de moins de 14 ans 0,3 UC.

Ces deux indicateurs sont utiles pour analyser les différentes sources de revenus des ménages en fonction de leur niveau de vie ou encore l'évolution des inégalités. En revanche, ils permettent difficilement l'obtention d'informations plus différenciées sur les revenus, telles que la proportion des ménages dont le pouvoir d'achat augmente ou diminue d'une année sur l'autre.

En effet, le système statistique ne dispose pas aujourd'hui de bases de données longitudinales de grande taille sur les revenus qui permettraient de réaliser une approche individualisée des évolutions de pouvoir d'achat. En outre, les délais dans lesquels sont produites les statistiques issues de l'enquête « Revenus fiscaux » (trois ans après l'année de référence) sont longs par construction. Enfin, les revenus du patrimoine restent difficiles à appréhender à travers les enquêtes microéconomiques qui servent de base à l'évaluation des niveaux de vie.

#### LES DIFFÉRENTES MESURES DU POUVOIR D'ACHAT DES SALAIRES

L'INSEE distingue trois notions de revenu salarial : le salaire mensuel de base, le salaire moyen par tête (SMPT) et, depuis novembre 2006, le revenu salarial net moyen.

- **Le salaire mensuel de base (SMB)** est un indicateur qui correspond au **salaire brut à structure de qualification constante** (hors primes et heures supplémentaires) : dans chaque établissement interrogé sont suivis les salaires de personnes occupant douze postes de travail précis, considérés comme représentatifs dans l'établissement. **Entre 1998 et 2004, le pouvoir d'achat du SMB a augmenté de 0,6 % par an**, mais les évolutions de salaires pour chacune des grandes catégories socioprofessionnelles ont été relativement contrastées : le salaire moyen a **augmenté chaque année plus sensiblement en haut** (+ 0,4 % pour les cadres) **et en bas** (+ 0,6 % pour les ouvriers) de la hiérarchie salariale, **mais a stagné dans son milieu**. Ainsi, le salaire moyen des employés et des professions intermédiaires a diminué de 0,2 % en rythme annuel et en termes réels.
- **Le salaire moyen par tête (SMPT)** prend en compte les primes, les heures supplémentaires et la totalité des effets de structure (entrées, départs, promotions, avancements dans la carrière...). En 2006, le nominal du pouvoir d'achat SMPT devrait augmenter de 1,2 %. **Sur longue période, on observe que le SMPT progresse de l'ordre de 0,4 point de plus par an que le SMB**. Selon l'INSEE, cet indicateur est davantage un concept de revenu qu'un concept de rémunération du travail comme c'est le cas pour le SMB.
- **Le revenu salarial net moyen** est un nouvel indice développé par l'INSEE pour mieux **percevoir les revenus salariaux effectivement perçus dans l'année**. En effet, les salaires annuels moyens sont les salaires offerts pour des postes à temps complet pendant une année entière. Mais les salaires réellement perçus peuvent être moins élevés si les salariés n'ont travaillé qu'une partie de l'année ou à temps partiel. Le revenu salarial net effectivement perçu dans l'année est donc le produit d'une durée cumulée d'emploi dans l'année, d'un nombre d'heures rémunérées par semaine travaillée et d'un salaire horaire. **Sur la période 1996-2004, ce revenu salarial net a augmenté en termes réels et au rythme annuel de + 0,4 % par an.**

#### EN CONCLUSION, TROIS REMARQUES DE MÉTHODE PEUVENT ÊTRE FORMULÉES

- ① *L'évolution du pouvoir d'achat des ménages d'une année à l'autre recouvre des évolutions de ses différentes composantes qui peuvent être très contrastées : l'indice des prix de la consommation finale, d'une part, et le revenu disponible brut et ses propres composantes (revenus d'activité, revenus du patrimoine, transferts nets), d'autre part.*
- ② *La diversité des informations publiées par l'INSEE mérite d'être rappelée. Si le revenu brut des ménages reste la plus connue, l'indice du revenu brut par ménage et le niveau de vie par individu offrent une vision diversifiée des problématiques liées à la notion de pouvoir d'achat qui pourrait être complétée par une prise en compte de toutes les dépenses des ménages, notamment en logement.*
- ③ *Il est illusoire de penser qu'un indicateur unique puisse rendre compte de toute la complexité du sujet. Chaque indicateur, qu'il soit ou non établi par l'INSEE, apporte un éclairage non pas contradictoire, mais complémentaire sur le pouvoir d'achat des ménages.*